



14 septembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Madame la Ministre Ne cédez pas aux pressions et menaces !

Le lobby agricole a obtenu du ministère de l'écologie qu'une cartographie des cours d'eau soit produite au prétexte de simplifier leur diagnostic territorial compte tenu des différentes réglementations environnementales.

La ministre a demandé à ses services déconcentrés de réaliser cette cartographie en six mois ! La tâche est en soit titanesque, puisqu'il s'agit de dire si chaque écoulement présent sur le territoire est un cours d'eau ou non. Elle s'est vue alourdie par des affichages ministériels sur des critères de diagnostic non techniques.

Le lobby agricole, dont la vraie ambition est de réduire le nombre de cours d'eau concernés par des contraintes environnementales, est en train d'œuvrer tous azimuts pour arriver à ses fins. De peur des pressions et menaces du lobby agricole, certains services déconcentrés ont d'ores et déjà cédé en leur confiant la réalisation de la cartographie...

Le SNE-FSU adresse ce jour un courrier à la Ministre, lui demandant d'une part de repousser l'échéance de réalisation de la cartographie afin que celle-ci devienne réellement une référence incontestable, et d'autre part de veiller à ce que ses services déconcentrés ne cèdent pas au lobbying agricole.

Pour le SNE-FSU, cette cartographie doit refléter la réalité objective du terrain sur la base d'analyses techniques à l'exclusion de tous autres critères.

Jean Luc CIULKIEWICZ
Secrétaire général du SNE-FSU
Tél: 06 85 91 03 50

CONTACT PRESSE:

Julie LEFRANCOIS – 06 72 08 10 04

Yannick POGNART – 06 72 08 12 63

